

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La Société ENNAKL AUTOMOBILES porte à la connaissance de ses actionnaires que la date de mise en paiement des dividendes prévue initialement le 22 août 2019 a été avancée pour le 8 août 2019 respectant ainsi les dispositions de l'article 17 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.*